

INSCRIPTIONS 2023/2024
(VACANCES ETE 2023 & ANNEE SCOLAIRE 2023/2024)

INSCRIPTIONS DU JEUDI 1^{er} JUIN AU VENDREDI 30 JUIN 2023 INCLUS
au Secrétariat de l'Association pour le Centre de Loisirs (☎ 05.59.64.45.97) – 3 Rue des Platanes
☞ Du LUNDI au VENDREDI : de 8h30 à 12h00 / 13h30 à 18h00
☞ SAMEDI 03, 10, 17 et 24 juin : de 9h00 à 12h00

❖ **CENTRE DE LOISIRS**

Tarifs selon QF Caf (cf. grille tarifaire)

⇒ Ouvert cet été : du **lundi 10 Juillet au vendredi 28 juillet 2023** et du **lundi 07 Août au jeudi 31 août 2023 inclus** (de 7h30 à 18h30) pour les enfants nés entre 2012 et 2020.

⇒ Ouvert du **06 Septembre 2023 au 05 juillet 2024** : Tous les mercredis et les petites vacances scolaires pour les enfants nés entre 2020 (à partir de 3 ans ou scolarisés) et 2013 (ou scolarisés en CM2).

➡ INFOS IMPORTANTES :

- ◆ Réunion d'information au Centre de Loisirs Maternelle Jean JAURES à 18h30 le **MERCREDI 28 JUIN 2023**
- ◆ Le Centre de Loisirs sera fermé du **lundi 31 juillet au vendredi 04 août, le lundi 14 août et le vendredi 1^{er} septembre 2023**
- ◆ Le secrétariat sera fermé au public le **vendredi 07 juillet 2023**

❖ **PARCOURS ÉDUCATIFS ÉLÉMENTAIRES**
(de 14h00 à 16h00)

Activités gratuites mais l'inscription reste obligatoire

L'inscription aux Parcours Educatifs 2023/2024 peut être effectuée en même temps que celle pour le Centre de Loisirs et/ou l'Accueil Périscolaire

❖ **ACCUEIL PÉRISCOLAIRE**
(de 16h00 à 18h30)

Tarifs selon QF Caf (cf. grille tarifaire)

L'inscription à l'Accueil Périscolaire 2023/2024 peut être effectuée en même temps que celle pour le Centre de Loisirs **et impérativement avant le vendredi 18 Août 2023**
au Secrétariat de l'Association pour le Centre de Loisirs – 3 rue des Platanes ☎ 05.59.64.45.97
Cet accueil périscolaire est réservé **uniquement aux enfants dont les 2 ou le seul parent travaille(nt)**

Pour procéder à l'inscription vous devez :

- Télécharger (recto/verso) la fiche d'inscription 2023/2024 sur notre site www.centredeloisirstarnos.fr
- La retourner, complétée, datée et signée directement au secrétariat – 3 rue des Platanes
- Vous pouvez également vous munir du Carnet de santé ((rappel des 11 vaccins obligatoires pour les enfants nés en 2019-2020 et DTP tous les 5 ans), du Quotient Familial de la CAF (ou dernier avis d'imposition pour le calcul de votre quotient Familial), du n° Assurance scolaire ou responsabilité civile couvrant l'enfant, de la Carte d'Identité Vacances de la CAF (si vous êtes bénéficiaire) – d'un relevé d'Identité Bancaire (RIB) (si vous optez pour le prélèvement automatique pour la 1^{ère} fois ou si vous souhaitez procéder à un changement de domiciliation bancaire). *Facultatif* : Pass Nautique (certificat d'aptitude aux activités aquatiques et nautiques)
- **OU récupérer et/ou remplir la fiche directement sur place au secrétariat de l'Association pour le Centre de Loisirs**

➤ **TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS VALIDÉ**

Condition d'adhésion : Tout parent ayant au moins un enfant inscrit sur une des structures de l'Association pour le Centre de Loisirs adhère à l'Association via une **cotisation annuelle de 5€**.

ATTENTION :

Obligation de refaire les inscriptions même si l'enfant a été inscrit en début 2023
(Sauf pour les Grands de 2012 qui passent au collège à la rentrée septembre 2023)